

Bouclier

anti - dumping social



SOMMAIRE

DOSSIER

7

Contre l'Union Européenne des patrons : un vote cohérent avec nos valeurs.

Les luttes

4

Orga-Vie syndicale

11

Vie syndicale : nous organiser pour lutter.

Vous souhaitez consulter :

- L'actualité de la Fédération, (journées d'études, publications, etc...)
- L'actualité de votre convention collective, etc...

UN SEUL CLIC

**Disponible
sur tablettes**

<http://www.fnic.cgt.fr>

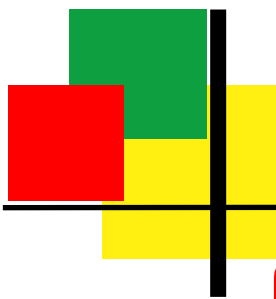
et sur mobiles

The image displays the FNIC website interface across three different devices: a desktop monitor, a tablet, and a smartphone. A large white mouse cursor points towards the URL <http://www.fnic.cgt.fr>.

Desktop View: The website header includes the logo and navigation menu: Accueil, Actualités, Actualités des régions, Actualités des conventions collectives, Publications, Organisation, La position de la fnic sur, and Activités spécifiques. The main content area features a large banner titled "MEDEF RESPONSABLE GOUVERNEMENT-COUPABLE" with a sub-headline "MEDEF responsable, GOUVERNEMENT coupable". To the right, there is a "MUR DES PUBLICATIONS" section with links to Communiqués, Tracts & circulaires, La Voix, Le Militant, and Courrier Fédéral. Below this is a calendar for November 2013. Further down, there are sections for "ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES" (Les jeunes, Les retraités, Techniciens et ingénieurs, L'histoire sociale) and "LA POSITION DE LA FNIC SUR ..." (LIENS UTILES, NOUS CONTACTER).

Tablet View: The tablet screen shows a section titled "CONVENTIONS COLLECTIVES" with a list of branches: Caoutchouc, Chimie, Droguerie, Industrie pharmaceutique, Instrument à écrire, Laboratoire d'analyse médicale, Navigation plaisance, Négoce et service médico..., Offices, Pétrole, Plasturgie, and Répartition pharmaceutique. Below the list is a grid of images representing various industries.

Mobile View: The smartphone screen displays a "PUBLICATIONS >" section with links to Communiqués, Tracts et circulaires, La Voix, Le Militant, Courrier Fédéral, Courrier UFICT, Echo des LAM et offices, On continue, and Autres publications. To the right, there is a "LE MILITANT" section featuring four thumbnail images of militant publications, each labeled with a number (230 Militant, 229 Militant, 226 Militant, 225 Militant).



Courage ➡ disons « NON » à l'austérité. Levons-nous et luttons.

Dans un certain nombre de pays, des ouvriers, techniciens, ingénieurs, jeunes, anciens, femmes et enfants sont tués dans une guerre qu'ils n'ont pas voulu, guerre économique, ceux qui l'ont décidé restent bien à l'abri, comptabilisant leurs profits.

Dans d'autres pays, les peuples ont mis à bas des dictatures, des pouvoirs politiques corrompus, avec la volonté de construire un avenir de droit et de démocratie pour leurs enfants. Comme quoi, rien ne résiste à un peuple en marche.

En France et en Europe, les outils dits « démocratiques » **décident de plans d'austérité, détruisent les piliers de solidarité que sont la Protection sociale, les droits des salariés en matière de retraites, de chômage, famille, etc...**

Là où les travailleurs rassemblent leurs forces avec la CGT, luttent, ils font reculer le patronat, ou font payer au maximum les multinationales du CAC 40, Total, Sanofi en tête et toutes les autres qui suivent, tous distribuent avec largesse le fruit du travail des salariés, des milliards d'euros gâchés en dividendes, au détriment des salaires, de l'emploi, des investissements.

Courber l'échine devant ce pacte odieux, mafieux du Président Hollande (**qui ajoute 80 milliards d'euros dans la corbeille du compromis avec le Medef**), serait accepter la mise à mort d'un des quatre piliers de la Sécurité sociale, **la branche famille.**

STOP ! Passons du constat, des critiques de comptoir, à l'action collective.

La CGT, c'est l'outil, pour s'organiser avec efficacité, pour lutter et imposer d'autres choix de progrès social.

**IL EST TEMPS DE SE LEVER, DE SE BOUGER,
DE REVENDIQUER, D'EXIGER : LEVONS-NOUS
ET AGISSONS DANS ET AVEC LA CGT.**

n° 507

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429-93514 Montreuil cedex

Tél. : 01.55.82.68.88

Fax : 01.55.82.69.15

<http://www.fnic.cgt.fr>

Email : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : Carlos MOREIRA

Commission paritaire n° 0118 S 06355

Conçu et réalisé par la FNIC CGT

Bimestriel — 1,06 €

Imprimé par Rivet Presse/Edition

Issn = 0763-7497

Carbone-Savoie, filiale de Rio Tinto Alcan : Mobilisation des salariés avec la CGT pour la défense de l'emploi industriel.

Les salariés de Carbone Savoie à Lannemezan, Notre-Dame de Briançon et Vénissieux se sont mobilisés contre l'annonce d'un nouveau plan de restructuration de leur activité, par le groupe Rio Tinto. Cette restructuration impacterait l'ensemble des 3 sites, avec notamment la fermeture du site de Lannemezan et des suppressions d'emplois sur les autres sites pour un total de 83 emplois.

Pour la CGT, la priorité est de défendre l'activité industrielle et l'emploi dans l'entreprise, mais aussi l'emploi induit dans les territoires. D'autant plus que Rio Tinto Alcan vient d'annoncer un bénéfice de 10,2 milliards de dollars qui vont servir le capital au détriment de l'investissement humain et dans la recherche.

Cette mobilisation a permis de mettre en discussion la question du devenir industriel avant toutes dispositions du PSE, et l'augmentation des délais pour



l'information consultation. Pour la CGT, il n'est pas question de discuter du PSE avant que toutes les voies de maintien d'activité industrielle sur Lannemezan ne soient étudiées.

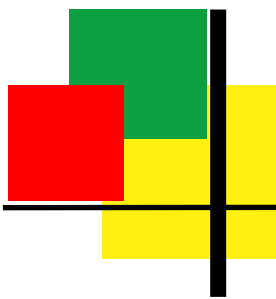
La CGT Cooper n'est pas satisfaite de l'accord entre la direction et deux syndicats «CFDT et CFE-CGC».



Depuis le début de l'année trois demi-journées de grève à l'initiative de la CGT, le mouvement entendait peser sur les négociations salariales entre la direction et les syndicats.

La CGT a initié un mouvement de grève plutôt bien suivi pour demander une revalorisation salariale de 5 %.

La CGT justifie sa demande : le chiffre d'affaires et les dividendes versés aux actionnaires sont en augmentation depuis 2006. Par contre, les salariés, eux, sont rattrapés par les minima sociaux.



La Plate -Forme chimique de Pont de Claix.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques et l'Union Départementale de l'Isère ont organisé le Jeudi 6 mars 2014 une table ronde à Grenoble autour des enjeux économiques et sociaux de toute la vallée sud grenobloise et lyonnaise. Les syndicats de la plateforme chimique de Pont de Claix, Arkema Jarrie, Cezus, Rhodia St Fons, Belle Etoile, CTRL, Blue star silicones de ST Fons et Roussillon, Plateforme de Roussillon ont échangé avec l'Union Départementale, la Fédération et le cabinet d'expertise CIDECOS de Lyon.

Le choix de Vencorex d'arrêter le TDI ne relève que d'une manœuvre de la direction pour donner à ses concurrents BAYER et BASF une bouffée d'oxygène quand on sait que le TDI représente sur Pont de Claix 20 % de la production européenne.

Ce choix entraîne des milliers de suppressions d'emplois (+ de 10000 pour la préfecture !) et risque fortement d'impacter toute la région du sud grenoblois au sud lyonnais avec des répercussions immédiates sur l'avenir industriel des sites de Jarrie, Roussillon et par effet domino sur Novacid, Isochem, Térés, Arkema, Solvay, Blue star....

A l'annonce de l'arrêt du TDI, la région à la demande du syndicat de Pont de Claix a décidé de bloquer les aides publiques à VENCOREX, parce qu'elle ne veut pas être complice de ce drame humain. Les pouvoirs publics avec le Ministère du Redressement productif et celui du travail ont décidé, quant à eux, la mort de ces unités de production, mettant ainsi des milliers de familles sur le carreau. Le TDI est le fruit de longues années de recherche et laisser faire aujourd'hui, c'est faire une croix sur des années de travail humain et de recherches, indispensables pour notre société.

Pont de Claix a besoin de 80 millions d'euros pour donner une impulsion à l'activité industrielle et ainsi la développer, donc développer l'emploi. Que représente 80 millions d'€ sur 3 milliards d'aides européennes dont 1 milliard d'aides publiques ? D'autant plus que ces 80 Millions d'€ seraient amortis en moins de 3 ans.

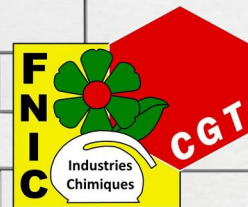


L'Etat avec l'aide la BPI doit réagir et s'engager pour soutenir le contre-projet CGT, pour le maintien des activités de Vencorex sur Pont de Claix, condamner le TDI, c'est condamner toute la plate-forme chimique.

Toute la CGT se mobilise, du local au national, avec la population sur cette catastrophe (pour ne reprendre que les mots du préfet qui dit « catastrophe quasi nationale »). La place et le rôle de l'Etat sur les questions des droits des salariés sont plus que d'actualité. Les salariés, leurs représentants ont besoin de ces droits pour peser sur les enjeux : la chimie c'est la Vie ! Et c'est même notre mère des Industries, car on la trouve dans le plastique alimentaire, loisirs, médical, de l'énergie avec le pétrole, vêtements, transport, automobile, etc..... **ALORS MOBILISONS NOUS POUR L'EMPLOI !**

Le 13 mars 2014 : la CGT de la Plate-Forme chimique de Pont de Claix a décidé d'une marche sur le site de Pont de Claix du sud au nord : toute la CGT doit se mobiliser et venir exprimer son ras le bol des fermetures de sites.

LES PATRONS :



SALAIRES

CODE
DU TRAVAIL

ILS SONT TOUS
SYNDIQUES, UNIS
POUR TOUT
REMETTRE
EN CAUSE

CLASSIFICATIONS

EMPLOI

CONDITIONS
DE
TRAVAIL

PRUD'HOMMES

CONVENTIONS
COLLECTIVES

TEMPS
DE TRAVAIL

FORMATION

LIBERTES

PROTECTION
SOCIALE

RETRAITE



**ENSEMBLE,
NOUS SERONS PLUS FORTS !
ADHEREZ à la CGT !**

Contre l'Union européenne des patrons : un vote cohérent avec nos valeurs

Le 25 mai prochain sont organisées les élections européennes. La FNIC-CGT est indépendante de tout Parti politique, mais pas neutre sur les choix qu'ils peuvent faire lorsqu'ils pèsent sur le sort des salariés . Explications.

► L'Union Européenne contre l'Europe.

Si l'Europe existe depuis des millénaires, la construction de l' « Union » européenne ne date que de l'après-guerre, dans une Europe dévastée, devant alors se déterminer entre impérialisme américain (plan Marshall) et bloc soviétique.

L'historienne Annie Lacroix-Riz a montré que la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier : Ancêtre de l'Europe des six) a été créée de toutes pièces pour organiser des monopoles privés et jeter les bases d'une économie de marché. Un jour après le fameux discours du vichyste Schuman du 9 mai 1950, les hauts fonctionnaires français planifièrent la suppression de 25 % du personnel des mines du Nord, trop peu « compétitives » et rentables. Ils ne cessèrent, dès lors, d'annoncer que le « dumping social » triompherait dans les meilleurs délais.

C'est sur ces bases que s'est construite l'Union européenne, qui n'est qu'une union économique et financière, non pas entre les peuples, mais entre les détenteurs privés de capitaux, entre les technocrates et les banquiers. La « construction européenne » (en langage courant, la construction du capitalisme européen), s'est faite à coup de concentration du capital, mécanisme qui amène inévitablement à une guerre des salaires permanente, organisée dès l'origine par les « pères fondateurs » qui avaient prévu dès 1950 le « dumping social » d'aujourd'hui. Contrairement à ce qui peut être véhiculé ici ou là, il n'y a donc aucune « dérive » antisociale récente de l'Union européenne, qui serait due à tel ou tel traité. Tout avait bien été prévu au départ.

Les différents traités européens, de celui de Paris (1951), à celui de Lisbonne (2007), en passant par Rome, Maastricht ou Amsterdam, ont tous été bâtis sur un modèle qui consiste à conférer des compétences politiques de plus en plus importantes dans des secteurs essentiels, à des insti-

tutions de nature technique échappant à tout contrôle démocratique.

La « libre circulation des services » est citée dès le traité de Rome en 1957 parmi les « libertés du marché », et sa réalisation commence réellement dans les années 1980 avec le « marché unique » et se poursuit avec Maastricht. La directive Bolkestein était directement inscrite dans cette ligne.

Le dernier traité en date est le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance) signé en mars 2012. Il institue la « règle d'or », obligation pour les Etats que leur déficit structurel ne doit pas dépasser 0,5 % du PIB, ce qui condamne toute dépense publique d'avenir et conduit à mettre en place un programme drastique de réduction du périmètre de l'ensemble des administrations publiques.

Un autre traité est actuellement en discussion, dans l'opacité la plus complète : le traité transatlantique UE—USA.

Dans la construction de l'Union européenne, les gouvernements successifs ont été et sont toujours au service du grand capital.

Force est de constater que les politiques européennes n'ont rien de social, les travailleurs étant mis en « concurrence » d'un pays à l'autre, sommés d'accepter toujours plus de sacrifices, au nom d'une compétitivité qui

sert uniquement les financiers, les puissants qui transfèrent leurs finances sans aucun contrôle démocratique.



Budget européen : stop aux aides publiques pour le capital.

La France verse une contribution au budget européen de l'ordre de 21 milliards d'euros chaque année (21,92 milliards d'euros en 2013), ce qui en fait le 2^{ème} contributeur derrière l'Allemagne. Les ultra-libéraux, les partisans du Front National comme tous ceux qui veulent réduire l'Etat à la police et l'armée, trouvent que c'est « trop ». La question est surtout de savoir à quoi est consacré ce budget.

Au total, le budget de l'Union européenne est de 142 milliards pour 2014, soit un peu plus de 1 % du PIB européen, ce qui est en réalité extrêmement faible. Il a été voté pour une période de 7 ans 2014-2020. Deux postes se taillent la part du lion dans ce budget : **la politique agricole commune pour 42 % (aides directes et dépenses de marché + développement rural) et les aides à la compétitivité pour 45 %**. Ce dernier chiffre représente donc 64 milliards d'euros, distribués aux entreprises en Europe sans aucun contrôle quant à leur impact sur la croissance ou l'emploi, en complète contradiction du nom même de ces aides.

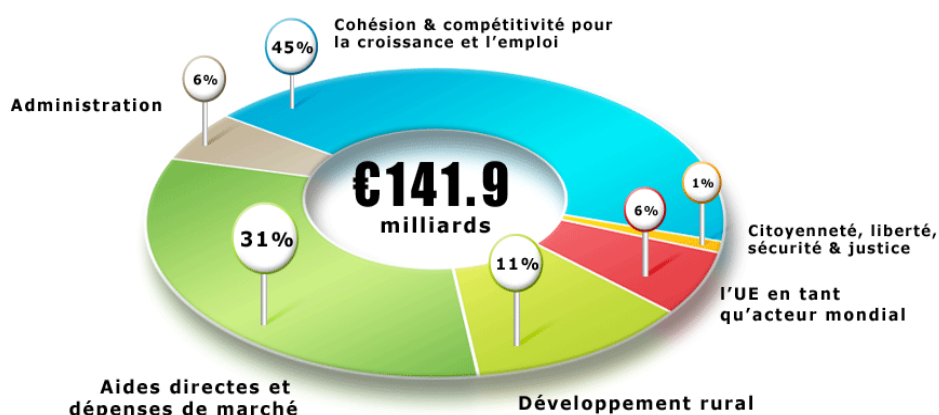
Dans une Europe taillée sur mesure pour le capital, des centaines de milliards ont été utilisés pour renflouer les banques en 2008, avec un résultat très en-dessous des énormes moyens dilapidés, quand on voit la persistance du risque financier auquel ont persisté à s'exposer

les banques européennes. De la même manière, l'exigence de la Confédération Européenne des Syndicats, à revendiquer que « l'Europe » investisse 250 milliards par an pendant dix ans, pour qu'automatiquement soient créés 11 millions d'emplois, est-ce vraiment bénéfique si on ne dispose pas des leviers de contrôle d'utilisation de ces fonds qui seront payés par nos impôts ?

Ces 250 milliards, qui les paieraient ? Sûrement pas les entreprises qui ne manqueraient pas de crier à la compétitivité ! Alors les contribuables ? Autrement dit de nouvelles aides publiques pour subventionner, sans contrôle, des salaires dans des sociétés privées pour que celles-ci « restaurent » leurs marges, c'est-à-dire leurs profits !

Pour que l'Europe réponde aux attentes de démocratie, de progrès social, il faut des droits d'intervention des peuples, des organisations syndicales dans les décisions qui les engagent.

Une redistribution radicale de la richesse est nécessaire au profit de ceux qui la produisent, nous les travailleurs. Ce point n'est pas idéologique, mais une réponse pragmatique au problème concret de l'Europe : l'Union européenne capitaliste.



Internet et manipulation.

En 2013, le parlement européen a déboursé 2,5 millions d'euros pour lancer une armée de « trolls * » dans les forums de discussions en ligne, afin de lutter contre l'euro-scepticisme galopant, en vue des élections de mai 2014. Ce n'est pas le *Journal de Mickey* qui a sorti l'information, mais bien le *Daily Telegraph*, journal peu réputé pour ses blagues. Au cœur de cette stratégie : « des outils de contrôle de l'opinion publique ». Cela ne se passe pas dans une obscure république bananière, mais bien à Bruxelles !



* Troll : personne qui participe à une discussion ou un débat dans le but de susciter ou nourrir artificiellement une polémique, par exemple en noyant le débat sous un flot de propos sans intérêt, en provoquant, etc..

▶ Extrême droite et l'Europe.

Les commentateurs qui prédisent une vague brune aux prochaines élections européennes s'appuient sur deux points :

1- La crise économique bénéficierait à l'extrême-droite.

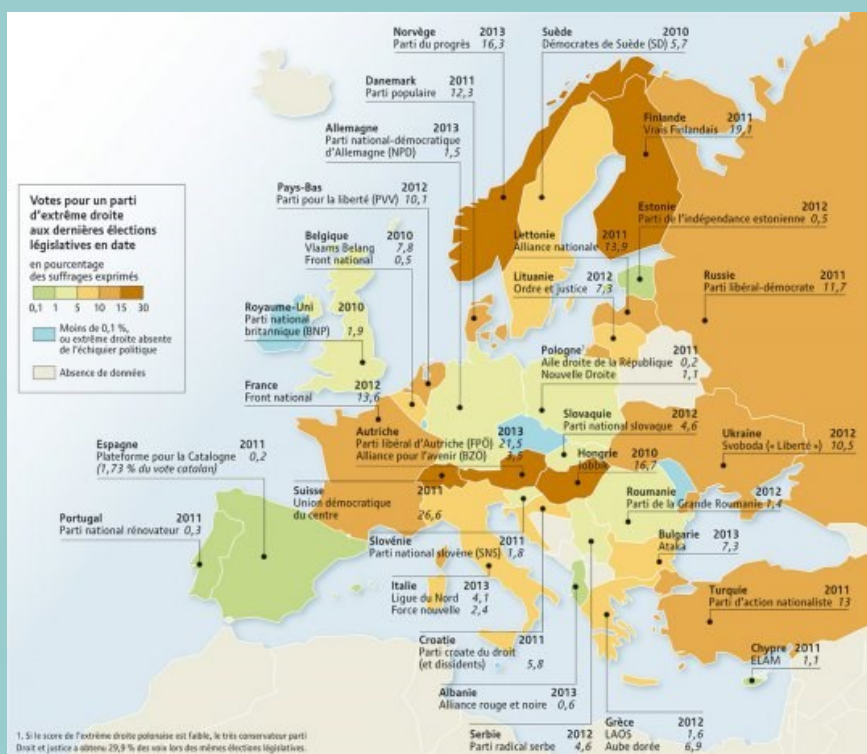
2 - L'Union européenne est devenue tellement impopulaire, auprès des peuples, que ceux-ci iraient immanquablement se tourner vers l'extrême-droite.

- **Sur le point n°1**, n'oublions pas que ce sont les gouvernements de droite comme les sociaux-démocrates (le PS et ses alliés, en France) qui imposent aux peuples européens des politiques d'austérité sans précédent dans l'histoire de l'après-guerre. Ceux qui crient au « loup fasciste » sont donc ceux-là même qui mettent en place les conditions optimales pour la montée de cette mouvance.
- **Sur le point n°2**, l'analyse des résultats des partis d'extrême-droite dans l'Europe des 28 doit inciter à la prudence : entre 2005 et 2013, « seulement » un tiers des 28 partis extrémistes a accru son nombre de voix, un tiers a stagné et le dernier tiers a diminué. Même attention à ne pas minimiser la gravité de la situation. Dans ce paysage, la France fait figure d'exception et on pourrait voir le Front National en tête en France le 25 mai prochain.

Le parti de Le Pen ne faiblit pas et, grâce à l'ineptie des gouvernements sociaux-démocrates et de droite, possède de beaux jours devant lui. Ineptie ou calcul politique ? Car en sur-médiatisant des faits divers horribles, l'insécurité ou l'antisémitisme d'un Dieudonné, le gouvernement espère évacuer son bilan économique et social calamiteux !

Rappelons-le ici, le responsable des salaires bas, du chômage organisé, de l'allongement du temps de travail et de l'âge de départ en retraite, ce n'est pas l'immigré, **c'est le patron**, c'est lui l'**assisté** dont le poids est insupportable.

Et ce n'est certainement pas un renforcement du Front National qui changera cette **réalité implacable**. Pas plus que Sarkozy, le président à la Rolex, n'a défendu l'intérêt des travailleurs qui « se lèvent tôt », pas plus le Front National n'est la défense des sans-grade ou des « petits contre les gros ». Avec le Front National, c'est plus d'inégalités, c'est plus de compétitivité, donc plus de profits et moins de salaires. Le Front National ne s'est jamais opposé au patronat, mais souvent aux salariés, immigrés ou pas, quand ils défendent leurs intérêts, et à la CGT. Souvenons-nous en 2010, Marine Le Pen qui réclamait la « tolérance zéro » pour « tous les émeutiers », qualifiant ainsi celles et ceux qui, par millions dans la rue, défendaient la retraite à 60 ans.



Lorsque le Front National milite pour des droits différents selon sa nationalité, il milite pour détruire les garanties collectives des salariés, accompagnant l'individualisme patronal. Ainsi les principes de « salaire égal/ travail égal » qui servent à condamner le patronat devant les tribunaux seraient détruits pour le plus grand plaisir des patrons.

Comme cela a toujours été le cas dans l'histoire sociale de notre pays, la seule manière qu'ont les travailleurs de se faire entendre est l'**expression d'un rapport de forces** en se mobilisant et en s'organisant dans la CGT, et non en glissant un bulletin dans l'urne, en déléguant leur sort à d'autres.

► Accord UE-USA, ça va empirer !

Démarrées en juillet 2013, les négociations entre Union européenne et les USA ne font pas la une de l'actualité, c'est le moins qu'on puisse dire. Discuté dans les ténèbres de cabinets obscurs, ce traité transatlantique de libre échange s'apprête à assoir, encore un peu plus, le règne des multinationales, qui auraient par exemple, le droit de trainer en justice les États dont l'orientation politique aurait pour effet d'amoinrir leur profit.

Les banques des deux cotés de l'Atlantique font un lobbying acharné pour remettre en cause, au travers de ce traité, les quelques normes et règlements, introduits après la crise financière pour remettre en place un minimum de contrôle public sur des banques devenues dangereuses pour la société. Même combat des multinationales américaines commercialisant des OGM pour faire sauter les règles européennes.

Les discussions en cours, dont l'état d'avancement est un secret jalousement gardé, portent sur des pans entiers de l'économie marchande, mais aussi non-marchande : sécurité des aliments, normes de toxicité, assurance-maladie, prix des médicaments, liberté du Net, protection de la vie privée, éner-

gie, culture, droits d'auteur, ressources naturelles, formation professionnelle, équipements publics, immigration. Des tribunaux seraient spécialement créés

pour faire appliquer la « mise en conformité » des lois et règlements des pays signataires.

Ce système « multinationales contre Etat » a été patiemment mis en place par plusieurs accords commerciaux signés par Washington. Ainsi des sociétés privées ont pu engager des poursuites contre l'augmentation du salaire minimum en Egypte, contre la limitation des émissions toxiques au Pérou, contre la législation antitabac en Australie, etc..

La meilleure chose à faire **reste de rendre publiques ces discussions** et de se mobiliser pour que ce traité transatlantique ne voit jamais le jour.

TRAITÉ TRANSATLANTIQUE ...



► Bruxelles ou Paris : qui décide ?

Selon ce qui est véhiculé par les médias dominants en France, les Etats membres, la France en particulier, « subiraient » les diktats décidés dans le secret des bureaux de la Commission européenne.

En réalité, c'est l'exact contraire qui se passe !

Contrairement à une idée clichée, dans l'Union européenne, ce n'est pas « Bruxelles » qui décide. Ce sont, la plupart du temps, les ministres nationaux bien de chez nous. Certes, ils se réunissent physiquement à Bruxelles, mais ils viennent des capitales pour prendre ensemble leurs décisions.

Par exemple, les politiques d'austérité n'ont pas été décidées par quelque obscur fonctionnaire à Bruxelles, mais par Merkel, Sarkozy, Hollande, Papan-

dréou, toutes et tous, chefs d'Etat. Rien de ce qui est mis en œuvre par Bruxelles n'est imaginé, n'est pesé et au final, n'est arrêté au préalable par Paris, Berlin ou Madrid.

Donc peser sur les politiques européennes, c'est possible, en pesant d'abord sur les politiques engagées par chaque pays, en particulier en France.



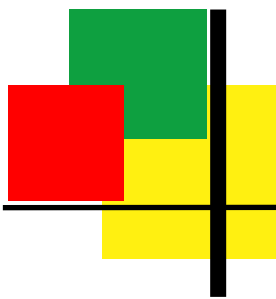
ELECTIONS EUROPEENNES : CONCLUSION PROVISOIRE.

L'Union européenne a été construite pour le grand capital, donc contre les peuples. Boycoter, ou s'abstenir de voter aux élections européennes du 25 mai 2014, ce serait refuser d'opposer à cette technocratie au service des patrons, un outil démocratique à notre disposition pour limiter ou inverser les politiques poursuivies.

De l'extrême-droite à la social-démocratie, en passant par la droite traditionnelle, le capitalisme, qu'il soit européen ou nationaliste, est présenté comme

un horizon indépassable. Au contraire, la **FNIC-CGT appelle à un vote des salariés en cohérence avec les revendications portées par la Fédération : salaire, emploi industriel, protection sociale, services publics.**

Quel que soit le résultat du vote, de progrès ou non, les salariés devront continuer de se mobiliser pour défendre et imposer leurs revendications au moyen du rapport de forces.



Vie syndicale : nous organiser pour lutter.

Renforcement : une levée en masse est nécessaire.

Nous le savons pour en faire le constat régulièrement : Peser sur les décisions, percer dans les négociations, donc, donner de la force à la voix de la CGT, ses militants, passent par le **rapport de forces** et l'implication des travailleurs.

Depuis des années, est mis en avant, ce que serait « la nouvelle donne » du dialogue social assis sur la représentativité, l'accord dit « majoritaire » (qui n'a jamais vu le jour en restant bloqué à 30 %) et le pouvoir de négociation dit « démocratique ». Parallèlement est constamment vanté comme la clé du succès un « syndicalisme rassemblé », en sacrifiant le niveau, voire le contenu des revendications à cet objectif présenté, aujourd'hui, comme un préalable au niveau des confédérations.

Cet arsenal ne résiste pas à la violence des coups portés, à la réalité des rapports sociaux dans les entreprises, avec un patronat qui avance à découvert, fort du soutien présidentiel et parlementaire : la **lutte de classes** n'est plus une question à discuter, c'est le **choix assumé du patronat** en guerre contre ce qui reste de fondement de solidarités, de droits et libertés.

Que notre organisation CGT s'engage, même seule, dans l'action, à l'image du 6 février et du 18 mars, est une bonne voie pour l'avenir. Mais il nous faut bien mesurer ce que ça demande en **investissement militant** pour être à la hauteur des enjeux.

Pour que la CGT soit en capacité de relever de tels défis, il faut qu'elle sache **se renforcer**, s'organiser pour que les discours ne deviennent pas des incantations, pour que lorsque la CGT lance un appel à la grève avec manifestations, les militants de la CGT en responsabilité dans le

syndicat, l'entreprise se mettent en marche pour débattre avec les syndiqués, les salariés, sans attendre ou, plus grave, de choisir de « faire ou non » suivant le calendrier fixé par les directions.

Ce qui fonde une organisation digne de ce nom, sa force, c'est bien sa capacité à réagir rapidement, ce qui nécessite **des militants organisés, disponibles pour leur organisation**, des syndicats avec des responsabilités clairement établies parmi les militants avec une activité permanente liée à l'organisation, faisant le lien avec les salariés, leur situation à l'entreprise.

Oui notre syndicalisme de combat implique des devoirs pour ses militants ! Analysons bien le danger d'un **syndicalisme institutionnalisé** qui accapare toutes nos forces : moins de bataille revendicative, moins de travail de syndicalisation, et c'est toute la CGT, de l'entreprise au national, qui recule, et les salariés avec.

La question du **renforcement est une question centrale** pour notre syndicalisme, ce n'est ni l'affaire du seul trésorier du syndicat, ni une question de « sous » mais une **affaire politique**, idéologique, de liberté de choix individuel pour le salarié qui, par son adhésion volontaire, s'engage tout en bénéficiant d'un droit à peser sur les orientations et décisions de son syndicat.

Pour être la CGT combative que nous voulons tous, dégageons-nous du **piège du syndicalisme cloisonné à l'entreprise** ou le groupe, qui nous fait crouler sous le calendrier des directions et qui conduit à morceler notre capacité de mobiliser les salariés.

Le renforcement de la CGT, c'est vital, et c'est urgent.



Vie syndicale



nous organiser pour lutter



Nos revendications pour une autre politique industrielle.

Contre le coût du capital : un bouclier anti-dumping social !

Les casses industrielles sont devenues le quotidien en France, avec leurs cortèges de familles jetés à la rue, une jeunesse à qui il est refusé le droit de se construire un avenir par un travail stable. Le patronat, relayé par des médias efficaces (télévision, grands quotidiens, radio, sites d'info Internet) prétexte un coût du travail trop élevé pour délocaliser, fermer des sites ou peser sur les droits tels le salaire, le temps de travail, les effectifs. Tout cela pour augmenter les profits !

Il faut un outil pour lutter contre le dumping social, et qui combatte idéologiquement la notion patronale de « coût du travail ».

Pour contrer ce coût du capital devenu insupportable, la FNIC-CGT propose l'instauration d'un **bouclier anti-dumping social**.

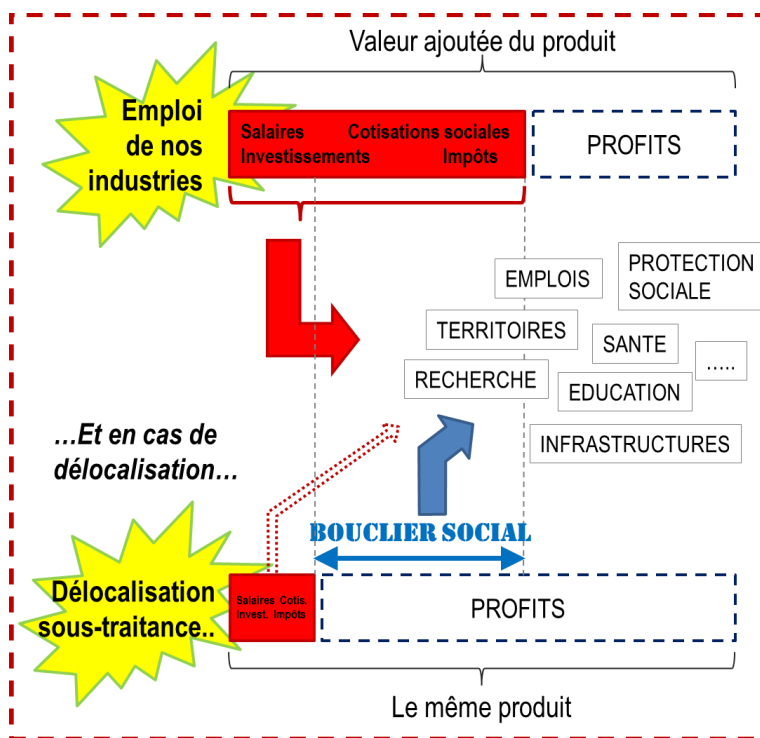
Pour la FNIC-CGT, le travail c'est l'activité permettant de répondre à ses besoins, au travers de ce qu'il apporte en termes de salaire, protection sociale, reconnaissance sociale, épanouissement personnel, cadre de vie en particulier en termes de services publics, mais aussi en termes de réponse aux besoins d'investissements pour l'emploi et le développement industriel, ainsi qu'en matière d'impact environnemental, de développement des infrastructures, etc..

Quand une entreprise délocalise sa production, toute cette richesse est captée par le capital dans l'augmentation des profits, et donc perdue par les travailleurs. **Le bouclier anti-dumping social vise à rendre aux producteurs de richesses, les travailleurs, cette richesse confisquée.**

Concrètement, le bouclier anti-dumping social est une **contribution financière** sur chaque produit importé, calculée sur la différence de la valeur sociale du travail entre le pays

de production et le pays de la vente. Le produit de cette contribution financière est destiné aux caisses de la protection sociale, et sert au maintien et au développement des territoires et des services publics.

Le bouclier anti-dumping social permettrait d'annuler le dumping entre territoires, à l'échelle nationale et internationale : tout bien qui serait produit dans des conditions non conformes à un « standard », se verrait taxé. Il serait de nature à revoir les lieux de production, choisis aujourd'hui par les employeurs sur des critères uniquement de « coût ».



Le bouclier anti-dumping social peut s'appliquer dans chaque pays. Ce n'est pas du protectionnisme d'un pays contre un autre, mais il protège le monde du travail contre le coût du capital.

C'est en portant auprès de tous les salariés la notion de bouclier social que nous parviendrons à mener la bataille des idées sur ces questions.

Socialiser toute l'économie.

Socialiser l'entreprise, le lieu de travail, impose des droits individuels et collectifs renforcés dans l'entreprise, dans l'atelier, le service, créant des espaces de démocratie pour exprimer, peser sur des choix tels que l'organisation du travail, les moyens humains et financiers.



Vu l'urgence, il faut commencer par **interdire les licenciements** dans toute entreprise créant de la richesse.

Ensuite, la socialisation passe nécessairement par une extension des droits des instances représentatives, dans les Comités d'Entreprises, d'Etablissements, les CHSCTE, les DP comprenant :

CE : droit de veto suspensif sur la gestion de l'entreprise ouvrant des négociations avec obligation de résultat : accord entre les parties, à défaut, constitution d'une **instance décisionnelle** regroupant les pouvoirs publics (municipalité), la direction et les représentants des salariés. Ce droit de veto peut être étendu à l'extérieur de l'entreprise si le territoire ou son développement sont impactés par les décisions de gestion de l'entreprise.

DP/CHSCTE : instauration de **Conseils d'ateliers** qui se réunissent mensuellement avec les salariés, portant sur l'organisation du travail. Aucun projet touchant les conditions de vie, les droits, l'organisation du travail ne peut être mis en œuvre sans la consultation et l'avis de ces instances.



Nationaliser les grands secteurs.

La FNIC CGT revendique la **nationalisation du secteur pétrole, des industries de santé, des grands secteurs de la chimie, et des activités structurantes de notre pays**, de façon à soustraire ces secteurs à la loi du profit.

Ces nationalisations doivent prendre la forme de **pré-emption**, c'est-à-dire d'expropriations sans contrepartie financière des grands actionnaires.

Ces grands secteurs publics doivent devenir inaliénables, appartenant à la Nation, le capital ayant déjà été payé par les milliards d'euros d'aides publiques, d'impôts, donnés sans contrôle depuis plus de 30 ans.



Nationaliser les grands secteurs.

La FNIC-CGT exige qu'aucune privatisation d'un secteur nationalisé ne soit possible sans référendum national.

La pénibilité, un outil au service du capital.

Depuis toujours la FNIC-CGT se bat pour la reconnaissance de la pénibilité au travail, qui passe par les deux volets, **qui sont la prévention et la réparation.**

Nous avons pour objectif d'éradiquer toutes sortes de pénibilité, qu'elle soit physique, psychique, et du au stress.

C'est dans l'organisation du travail, mise en place par, et pour le capital, qu'il faut en rechercher les causes.

En effet, soumis aux gains permanents de productivité fixés par le capital, l'ensemble de nos industries est soumis aux politiques, fondées sur la contrainte sous ses différentes formes.

L'intensification du travail ne cesse de réclamer plus de tâches et de contraintes à assumer en autant, sinon en moins de temps :

- *quantité, qualité,*
- *respect des délais,*
- *contrôles,*
- *maintenance de premier niveau,*
- *encadrement de novices et de précaires,*
- *respect des normes de sécurité, etc.*

La **chasse** aux déplacements, pauses et **temps morts**, considérés comme non productifs de plus-value, s'attaque aux possibilités de récupération, de coups de main et d'échanges entre travailleurs.



Pour remplacer les stocks tampons, les travailleurs sont utilisés comme simples **variables d'ajustement** d'une production chaotique en « juste-à-temps » (JAT), ce qui accentue la pression.

Ouvrir les entreprises 24H/24, avec des rythmes de travail en décalé (2x8, 3x8, 4x8, week-end, etc.), contribue énormément à un risque élevé de pénibilité au travail, du fait des changements d'horaires. L'horloge biologique est continuellement décalée et ce qui est perdu ne sera jamais rattrapé. **Cette organisation est faite au détriment de l'investissement dans l'outil de production, et les embauches.**

Les exigences en termes de qualité, taux de service, etc... demandées au salarié sont au service des seuls intérêts de l'entreprise. Le salarié doit se dépasser sans cesse, pour toujours faire mieux sans aucune reconnaissance. Le fossé se creuse entre l'engagement demandé et les compensations accordées en termes de salaire, promotion et garantie d'emploi. Dans le même temps, les **délocalisations** se multiplient en quête de diminution des coûts, et aggravent les coûts humains pour les salariés et leurs familles.

Le **démantèlement des collectifs** de travail est l'aboutissement de transformations progressives et systématiques marquées par l'individualisation (du statut, du salaire, des augmentations, des primes, des horaires, des pauses, etc.).

Les grilles de salaires disparaissent, la classification par compétence remplace la classification par poste. Les moins productifs (anciens, malades) sont montrés du doigt, et mis en opposition avec les performances.

Pour démanteler ce collectif, les patrons n'hésitent pas à réorganiser les équipes, les ateliers, les bureaux, les services, à mettre en place la polyvalence, la flexibilité, la mobilité et la précarité.

Dans chaque entreprise, il est souvent question du « coût » des arrêts maladies qui plombent la compétitivité, tout en culpabilisant les salariés. Mais, celui-ci est une conséquence de l'organisation du travail imposé par le capitalisme.

La pénibilité du travail existe car elle rapporte plus qu'elle ne coûte à l'employeur. Ainsi, plus la pénibilité entraînera des coûts pour l'employeur, plus cela incitera à des mesures de prévention. Or, si le financement du nouveau dispositif pénibilité prévu par la loi est discriminant, il ne l'est pas encore suffisamment pour entraîner un véritable effet de levier sur la prévention. Pourtant, cette question de « coût » de la pénibilité pour l'employeur appelle à la vigilance, car les syndicats patronaux menacent déjà de supprimer ou de réduire les montants des primes conventionnelles (primes de nuit, astreintes, primes de salisures, intempéries, ...) considérant qu'ils n'ont pas à « payer » deux fois la pénibilité.



Est-il pertinent de confier l'évaluation de la pénibilité des postes de travail à l'employeur au regard du conflit d'intérêt dans lequel il se situera, déclarer une pénibilité qui entraînera une augmentation des cotisations sociales. La tentation pour l'employeur de minimiser la pénibilité sera forte.

Le travail reste l'activité majeure pour constituer son identité, se socialiser, contribuer au développement de la so-



ciété et en tirer de la reconnaissance. Or, en tentant de soumettre le travailleur à son seul profit, l'entreprise tend à **couper le travailleur de la société et à l'éloigner des autres travailleurs.**

Dans les organisations actuelles, le travail perd son caractère collectif pour ne devenir qu'une confrontation entre le salarié et son travail.

De plus, le fait de mal vivre son travail, comme l'impose le capitalisme, vient envahir la vie privée, brouillant les frontières entre vie professionnelle et vie familiale.

La souffrance qui résulte de ces processus est une manifestation de la **contradiction grandissante entre l'organisation capitaliste du travail et le rôle fondamentalement social du travail humain.**

Les nouvelles formes d'exploitation ont leurs **limites.**

Les suicides et les maladies qui accompagnent la souffrance au travail sont les symptômes d'une **intolérance grandissante** à ces formes d'exploitation.

Pour soigner les travailleurs, c'est bien l'organisation de la société capitaliste qu'il faut **changer**. Face à la stratégie patronale, il convient de réaffirmer la nature sociale et collective du travail afin de supprimer toute forme de pénibilité.

La pénibilité au travail, qu'elle soit physique ou psychique est le résultat d'une **guerre sociale** engagée par la classe capitaliste, pour le bien être des actionnaires au détriment de la santé du travailleur.

Enfin, il y a un enjeu pour les travailleurs à se réapproprier la pensée, l'organisation et les finalités du travail et ne pas être envoûté par le discours culpabilisant d'un travail gracieusement offert par le patronat (mais toujours trop cher). Le travail est un espace de construction du monde et de construction de soi. Le travail est donc, dans tout projet démocratique, un espace trop précieux pour en laisser le pilotage aux seuls propriétaires de l'outil de travail.

ASSURER **60 BRANCHES** DE MÉTIERS, C'EST UN **MÉTIER**

—

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable capacité à prendre en compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans tous les secteurs d'activité : industrie, service ou commerce. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une petite ou une grande entreprise.

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS -
Direction des Accords Collectifs - Tél. : 01 76 60 85 32 -
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ENGAGEMENT SOCIAL